

La Cingolaise

franco  suisse



MAIS AUSSI...

- ▶ **Des améliorations en vue pour la mobilité**
- ▶ **Tourisme et animation : des nouveautés en 2024**
- ▶ **Petits et grands espaces verts**

La Cingolaise franco-suisse

Ce magazine est édité chaque semestre par les communes de Saint-Gingolph (Suisse & France).

Responsables de la publication

Géraldine Pflieger
Damien Roch

Crédits photos :

Juste un clic/Justine Grandcollot

Impression

Imprimerie Mathy
Thonon-les-Bains

Distribution

1'500 exemplaires
sur papier recyclé

Dépôt légal

Décembre 2023

**RETROUVEZ
TOUTE
L'ACTUALITÉ
GINGOLAISE
SUR :**



ÉDITO

DAMIEN ROCH & GÉRALDINE PFLIEGER

2023 est déjà derrière nous. Loin d'être de tout repos, cette année a vu la disparition de plusieurs personnalités très engagées dans la vie de notre village, pour lesquelles nous avons une pensée particulière au moment d'écrire cet édito. Il est de notre devoir de poursuivre leur engagement, en œuvrant, de toutes les façons possibles, au développement de la vie de notre village et de nos deux communes.

Un des moments marquant de l'année a été l'inauguration des travaux d'aménagement du lit de la Morge. Ceux-ci auront, dès cet automne, démontré toute leur utilité. Malgré des précipitations importantes et une situation tendue dans différents villages voisins, jamais la situation n'a été particulièrement inquiétante à Saint-Gingolph. La sécurité de notre village a donc été renforcée, mais l'aspect esthétique de l'un des endroits caractéristiques de notre village à saute-frontière a également été largement amélioré.

Les défis qui attendent notre village et nos deux communes restent grands. En termes de mobilité, nous nous attendons à des jours plus compliqués, avec des travaux à prévoir sur nos routes dans la partie suisse de la route cantonale dès fin 2024 et pour plusieurs années. L'objectif de ceux-ci est l'amélioration des services offerts à la population, la diminution du bruit des véhicules, la suppression du passage à niveau du Fenalet et le passage de la cadence du train à la demi-heure. Nous travaillerons avec les entreprises et le Canton pour réduire le plus possible les impacts sur la circulation mais dans l'intervalle, nous devons accepter ces désagréments pour vivre dans notre coin de paradis et voir la qualité de nos routes et notre desserte ferroviaire grandement améliorées.

La gestion de nos différents services, des deux côtés de la Morge, reste également un dossier prioritaire pour nos deux administrations. Au vu de la taille de nos communes, nous n'avons pas d'autre choix que de développer toutes les collaborations possibles, de part et d'autre de la frontière, pour permettre à notre village de bénéficier d'un service à la hauteur des attentes des citoyens. Côté Suisse, la fermeture imposée de la partie supérieure de la déchetterie dans un délai extrêmement court nécessitera notamment la recherche de solutions avec les communes voisines pour permettre de maintenir un service indispensable à la population. Côté France, nos services bénéficient à présent de moyens renforcés pour le déneigement et de renforts pour l'élagage. Dans la coopération entre nos deux communes nous avons acté l'appel à un prestataire pour un entretien régulier du cimetière.

La vie est une suite de défis à relever. Espérons qu'en 2024, nous trouvons la réponse adéquate à ceux-ci et que notre village poursuive sur ses traditions de fête et de partage.

D'ici là, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous réjouissons de vous rencontrer, par exemple lors de la soirée des vœux qui se tiendra le 6 janvier à 19h30 côté suisse.



SOMMAIRE

04

PROJETS
& ENVIRONNEMENT

08

REGARDS
FRANCO-SUISSES

13

VIE QUOTIDIENNE
& PRATIQUE

17

TOURISME,
ÉVÈNEMENTS &
LOISIRS

20

CÔTÉ SUISSE
+ SUPPLÉMENT
ACHL

26

CÔTÉ FRANCE



Sur une bande de 30m de large, 60% des arbres de plus de 10cm seront prélevés

PROJETS

LA MORGE NETTOYÉE, LE COURS D'EAU SÉCURISÉ

Cet article fait suite à l'explication technique de l'entretien des bois de la Morge qui a été décrite dans une édition précédente.

Au cours de cette année, des discussions ont eu lieu avec la partie française via le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC dans le texte) et la Bourgeoisie de Saint-Gingolph, principal propriétaire de terrains le long de la Morge afin d'échanger sur les attentes et devoirs de chacun. Pour rappel, si le lit de la rivière est entièrement français, l'entretien de la rive droite est à charge de la commune suisse tandis que la rive gauche est à charge des propriétaires français.

Le travail à réaliser est d'alléger les berges des arbres dont le diamètre est supérieur à 10cm (environ 60% des sujets). Notre ingénieur forestier conseil a parcouru l'ensemble de vallon de la Morge afin d'estimer les volumes à sortir et de trouver les meilleures options d'intervention selon les secteurs. Pour la partie française, le SIAC a mis en place un plan de gestion du bassin versant et doit procéder à sa mise à l'enquête en début d'année 2024 avant de pouvoir lancer les travaux.

Comme souvent à Saint-Gingolph, nous l'avons vu récemment avec le projet de l'embouchure de la Morge, l'union fait la force et permet des économies de moyen. C'est pourquoi le démarrage de ce dossier prend du temps mais le travail de coordination est absolument nécessaire afin de mettre tout le monde autour de la table et d'avancer ensemble dans cette tâche commune qu'est l'entretien des bois du vallon de la Morge.

Grâce à l'avancement rapide du dossier du côté du SIAC nous pourrons envisager un démarrage d'un premier secteur courant 2024.

Vincent Moulin, conseiller communal

L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE FAIT DÉJÀ SES PREUVES

De grandes quantités d'eau sont tombées ces dernières semaines sur le Chablais, occasionnant des débordements ou des surveillances de certains cours d'eau notamment à Monthey ou à Aigle.

La Morge, bien que grossie par les pluies a utilisé toute la place mise à sa disposition dans le lit mineur et a également charrié des matériaux sur le cône lacustre. Matériaux qui seront progressivement évacués de manière naturelle soit par la houle lémanique ou par le courant continu de la Morge.

Cet aménagement conçu comme les digues d'un fleuve avec un lit mineur pour les crues courantes qui permet à la rivière de faire naturellement son propre chemin et le lit majeur qui a pour limite le sommet du mur que l'on voit côté suisse qui est arrêté à la même hauteur côté Français. Cet important volume est prévu pour être inondé occasionnellement afin

de contenir la crue et de protéger les habitations périphériques.

Sur la photo ci-dessous est illustré en bleu le lit mineur et en rouge le lit majeur.

Sur le reste du territoire, quelques débordements ont été constatés dans le secteur de l'alpage de l'Au de Morge notamment sur le Nant de la Morge et la Ravine des Nex.

Il est également à noter un glissement de terrain sous le chemin d'accès à la passerelle de l'Herbette qui en nécessite la fermeture, tout pendant que la partie française réfléchit aux conditions de consolidation et de rétablissement du cheminement pour la saison de printemps

Vincent Moulin, conseiller communal

Sur la photo sont illustrés en bleu le lit mineur et en rouge le lit majeur.





PROJETS

PLUSIEURS CHANTIERS À VENIR SUR LA ROUTE CANTONALE

Contrairement à ce qui a été annoncé dans l'édition de cet été, la mesure du chemin du Croseau pour la mise en séparatif du quartier n'a pas pu être développée cette année pour des raisons foncières. C'est donc une autre mesure également pour la mise en séparatif d'une autre zone du village au niveau du chemin de l'Heptau, le long de la route cantonale qui sera réalisée avec le budget prévu pour 2023. Cette mesure fait également partie du catalogue des réalisations à effectuer dans les 5 prochaines années (PGEE 2022).

Voici ci-après une situation des projets à venir sur l'axe H21BO entre la frontière et le Bouveret.

> **Route cantonale**

Remplacement des conduites et pose d'un nouveau revêtement

Depuis quelques mois, des séances de coordination ont lieu entre le Canton du Valais, la commune et les différents services présents dans la route cantonale afin de connaître les futurs projets et impératifs de chacun. Il en ressort les éléments suivants :

Etat du Valais

Fixer le calendrier en réponse au tribunal fédéral pour la pose d'un revêtement en phono-absorbant sur le tronçon douane - Mission (frontière avec le Bouveret).

Romande Energie SA

Le réseau électrique date de plus de 60 ans et doit être remplacé. Le délai de réalisation ne peut pas durer au-delà de 3 à 5 ans et les travaux doivent commencer avant 2025.

Commune de Saint-Gingolph

La conduite d'eau potable dans la route Cantonale est un axe primordial dans le plan directeur, à renouveler en priorité 1. En effet, dans un futur proche lorsque le nouveau réservoir sera construit, cette conduite sera l'axe principal de distribution d'eau de la commune pour la partie village et Plan du Baril.

Concernant le réseau d'eau clair et d'eau usée, la mise en séparatif du tronçon entre la STEP et la douane permettra d'envoyer toutes les eaux usées des maisons situés le long de la route Cantonale à la STEP et de sortir les eaux claires de ce réseau. Il est important de noter que l'Etat du Valais participe grandement aux frais liés à ces travaux.

En résumé, la Romande Energie ouvrira la route l'année prochaine pour commencer à remplacer son réseau, la commune doit saisir cette occasion unique de remplacer ses conduites afin de mutualiser les frais et de limiter au maximum l'impact sur le trafic routier. Ces travaux vont fortement perturber la circulation dans le village, c'est pourquoi des mesures devront être prises afin de limiter autant que possible les perturbations liées au chantier.

> **Passage inférieur du Fenalet et carrière**

Dossier piloté par l'Etat du Valais

Le projet de passage inférieur du Fenalet a pour but de fluidifier le trafic et de permettre à terme le passage à la demi-heure du train. Selon des informations reçues de l'ingénieur cantonal, la mise à l'enquête de ce projet devrait débuter au printemps prochain. Le projet de remblaiement de la carrière du Fenalet situé au droit du passage inférieur devrait être conduit dans le même processus afin de pouvoir utiliser cet emplacement pour tous les matériaux excavés de la route.

Situé à un endroit très étroit avec énormément de contraintes à gérer (voie CFF, route, gestion du trafic, falaise côté montagne, accès à la carrière), les étapes de réalisation font l'objet d'une étude approfondie par le bureau conseil mandaté par l'Etat du Valais. Ces travaux de longue durée (nous parlons de 2 à 3 ans de chantier) vont également perturber fortement le trafic routier.

Plus de détails concernant ce chantier d'envergure seront transmis ultérieurement.



> **Voie cyclable et requalification de la route cantonale**

Dossier piloté par l'Etat du Valais

À la suite du passage inférieur du Fenalet, suivra la requalification de la route entre le Fenalet et le pont des Missions afin de créer une voie de mobilité douce le long des voies CFF et de réduire le gabarit routier. L'itinéraire passera au-dessus du passage inférieur pour rejoindre finalement le plateau de la gare via un aménagement qui devait permettre le franchissement de la zone étroite vers la déchetterie actuelle du haut.

Toutes ces mesures vont permettre d'améliorer les problèmes récurrents de trafic que l'on connaît, le passage inférieur supprimera définitivement les problèmes de bouchon liés aux barrières CFF et la voie de mobilité douce offrira une alternative sécurisée entre Saint-Gingolph et le Bouveret.

Concernant les réseaux, toutes les mesures sont en priorité 1 tant dans le plan directeur de l'eau potable que dans le plan général d'évacuation des eaux, le calendrier fait que nous avons la chance de pouvoir mutualiser l'ensemble des travaux en collaboration avec l'Etat du Valais et les différents services.



Vincent Moulin, conseiller communal

EN COMMUN

IL Y A 80 ANS, LA TRAGÉDIE DE SAINT-GINGOLPH

Il y a 80 ans, Saint-Gingolph vivait l'une des pires pages de son histoire. Résumer les événements de juillet 1944 en quelques lignes est très réducteur, mais pour celles et ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas encore cette part de notre histoire, en voici un résumé succinct.

Sous occupation italienne depuis 1942, puis allemande, Saint-Gingolph est un lieu hautement stratégique. Rapidement, un maquis se crée sur les hauteurs du Locum, à la grange de la Qatte. Le 22 juillet 1944, le maquis tente une attaque du poste-frontière allemand à l'heure du repas. La réussite de cette mission est basée sur l'effet de surprise. Effet totalement gâché quand un jeune maquisard perd son sang-froid à la vue d'une patrouille allemande sur les hauts du village. D'après combats ont alors lieu sur la rue Nationale.

Plusieurs maquisards sont tués, ainsi qu'une demi-douzaine de douaniers allemands. Un civil est victime d'une balle perdue. Le président de Saint-Gingolph Suisse d'alors, André Chaperon, sait que les

Allemands voudront se venger et commencent alors des négociations. Il fait protéger les maisons appartenant à des ressortissants suisses côté français, permettant ainsi de sauver quelques bâtisses.

Le lendemain, un détachement S.S. est effectivement envoyé d'Annemasse pour venger la mort des allemands tués la veille. Le village est en grande partie incendié et 6 otages gingolais fusillés :

- René Boch, 70 ans, commerçant
- sa fille Arlette, 30 ans, commerçante
- Louis Veyant, employé d'hôtel
- Elie Derivaz, cultivateur
- Henri Rinolfi, 70 ans, bucheron
- l'abbé Louis Rossillon, curé de notre paroisse franco-suisse

Le salut de la population gingolaise française vient de la bravoure et de l'amitié de nos amis suisses, qui contre les ordres de Berne, ouvrent la frontière et accueillent les réfugiés.



L'unique photo en couleur du 23 juillet 1944.

Le 24 juillet au matin.



Il y a beaucoup d'autres choses à dire sur ces événements, et c'est pour cela que lors de la prochaine commémoration du 8 mai, nous inaugurerons une exposition permanente dans le passage public du Jaman, ainsi qu'un chemin de mémoire dans le village. Ainsi, nos visiteurs qui passaient peut-être devant les différents monuments, sans véritablement connaître leur histoire, pourront s'informer sur ce qu'il s'est passé ici en juillet 1944.

D'ici à l'été prochain, nos monuments seront rénovés. Nous avons sollicité pour cela l'appui du Département, de l'Office National des Anciens Combattants et du Souvenir Français.

Les 22 et 23 juillet 2024, nous nous souviendrons ensemble de ces terribles moments, pour n'en garder que la mémoire de celles et ceux qui ont payé de leur vie notre liberté, et pour témoigner de l'inébranlable amitié qui lie la France et la Suisse.

Pour donner à cet événement toute la solennité qu'il requiert, nous aurons le privilège d'accueillir le Chœur de l'Armée Française. En plus d'accompagner la commémoration du mardi 23, il donnera un concert gratuit le lundi 22 en soirée à l'Espace.s Horizons Lémaniques.

La population sera invitée à décorer les balcons et les fenêtres pour s'associer à cette période de mémoire.

Joël Grandcollot-Bened, adjoint au maire

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

Une commémoration décennale comme celle prévue en 2024 nécessite un encadrement important. Nous pourrions compter sur l'appui de plusieurs jeunes du Service Nationale Universel pour nous aider à préparer l'évènement et à l'encadrer.

Mais nous recherchons tout de même une dizaine de personnes prêtes à donner quelques heures le jour J. Nous concevons qu'il s'agit d'un jour en semaine, mais nous espérons pouvoir compter sur vous.

Si vous êtes intéressés et disponibles, vous pouvez contacter dès à présent la mairie par téléphone au 04 50 76 72 28 ou par mail à cette adresse : mairie@st-gingolph.fr



LE CARILLON A OFFERT SON PREMIER CONCERT

Ce 15 septembre 2023, une petite révolution sonore a fait vibrer l'atmosphère gingolaise : aux sons séculaires des trois fidèles cloches de l'église se sont associés les tintements plus cristallins d'une douzaine de nouvelles venues : celles du carillon né de la volonté des autorités et de la population locales, sous l'impulsion de l'Association du patrimoine de Saint-Gingolph.

En 2017, l'Association Patrimoine de Saint-Gingolph lance une souscription pour la création d'un carillon destiné à rythmer et animer les nombreux événements religieux et laïcs du village d'airs divers, puisés à tous les répertoires. Une septantaine de contributeurs, publics, associatifs et privés, répondent à l'appel et permettent de réunir les quelques 37'000.- francs nécessaires à la réalisation du projet. Une plaque commémorative, apposée le 24 novembre 2022 au bas de la façade nord du clocher, égrène la liste de ces généreux donateurs.

A ce jour, plus d'une cinquantaine de morceaux ont été adaptés pour le carillon, puisant à tous les répertoires : liturgique, spirituel, classique, patriotique - suisse et français -, traditionnel et populaire. On pourra ainsi entendre aussi bien un Requiem grégorien qu'un gospel américain, une berceuse de Brahms que le chant des Partisans, le Temps des Cerises que le Ranz des vaches...

Le concert offert le 15 septembre dernier à la population réunie au pied de l'église a duré une vingtaine de minutes. Organisé conjointement par l'Association Patrimoine et les autorités des deux communes, il a été interprété par M. Antoine Cordoba. Agé de vingt-cinq ans, passionné depuis l'enfance par la musique et l'art campanaire, M. Cordoba a parfait depuis 2016 sa pratique auprès de la classe du Carillon de Chambéry, où il étudie encore. C'est en 2015 qu'il a découvert le carillon de l'Abbaye de Saint-Maurice, le plus grand de Suisse, dont il est aujourd'hui responsable de l'animation. Il est également en charge de celle du carillon de Taninges, dont il préside l'association.

Lors de cette prestation, le carillonneur a interprété une quinzaine de titres, donnant un large aperçu des capacités de l'instrument. Le plaisir et les applaudissements chaleureux de l'auditoire ont fait la pleine démonstration de la valeur artistique et culturelle de ce nouvel apport au patrimoine de notre village.

Ainsi dorénavant, les éléments marquants de notre vie villageoise, qu'ils soient religieux, patriotiques ou festifs seront agrémentés de sonneries qui feront vibrer dans l'air de Saint-Gingolph toute la gamme des émotions. Nous exprimons notre reconnaissance à tous les porteurs de cette belle réalisation !

Henry Isler, membre du comité



LE LAC DE LOVENEX

Suite à l'article sur le Vallon de Nervau dans le secteur du plan du Baril, prenons de la hauteur afin de découvrir un coin bien connu des randonneurs et de quelques skieurs chevronnés.

Partons découvrir les particularités du lac de Lovenex et de ses alentours, petit paradis gingolais qui n'a rien à envier au lac de Tanay. Ce vaste entonnoir fait partie du bassin versant de Saint-Gingolph, le lac se situe dans une zone de protection des eaux ; ces eaux ressortent en partie dans nos sources, en particulier au captage de Clarive. Il est encadré par les sommets suivants : Le Grammont, Le Mont-Valeur, le Mont-Gardy, la Miette, le Plan-du-Pré et le Rocher-de-la-Croix, d'une altitude moyenne de 2'000m.

On y accède soit par Tanay via le col de Lovenex ou par l'Au de Morge du côté gingolais via le col de la Croix. Durant la belle saison, les vaches laitières de l'alpage empruntent le chemin de ce col pour pâturer autour du lac durant quelques semaines.

La situation géographique de Lovenex offre des points de vue uniques sur le Léman, le vallon de Novel avec en toile de fond le Château d'Oche et la Dent d'Oche ou encore le Frénay. Voici quelques sites à découvrir :

- Sommet du Rocher la Croix : balcon sur le Freney et le Haut-Lac ;
- Plan du Pré : Vue sur l'ensemble du vallon de Novel ;
- Col de la Croix : Vue sur le château et la Dent d'Oche

En hiver, quelques rares skieurs expérimentés s'aventurent pour skier les couloirs du Mont Gardy, la montée par le col de la Croix requiert une grande connaissance des conditions hivernales avant de s'y engager.

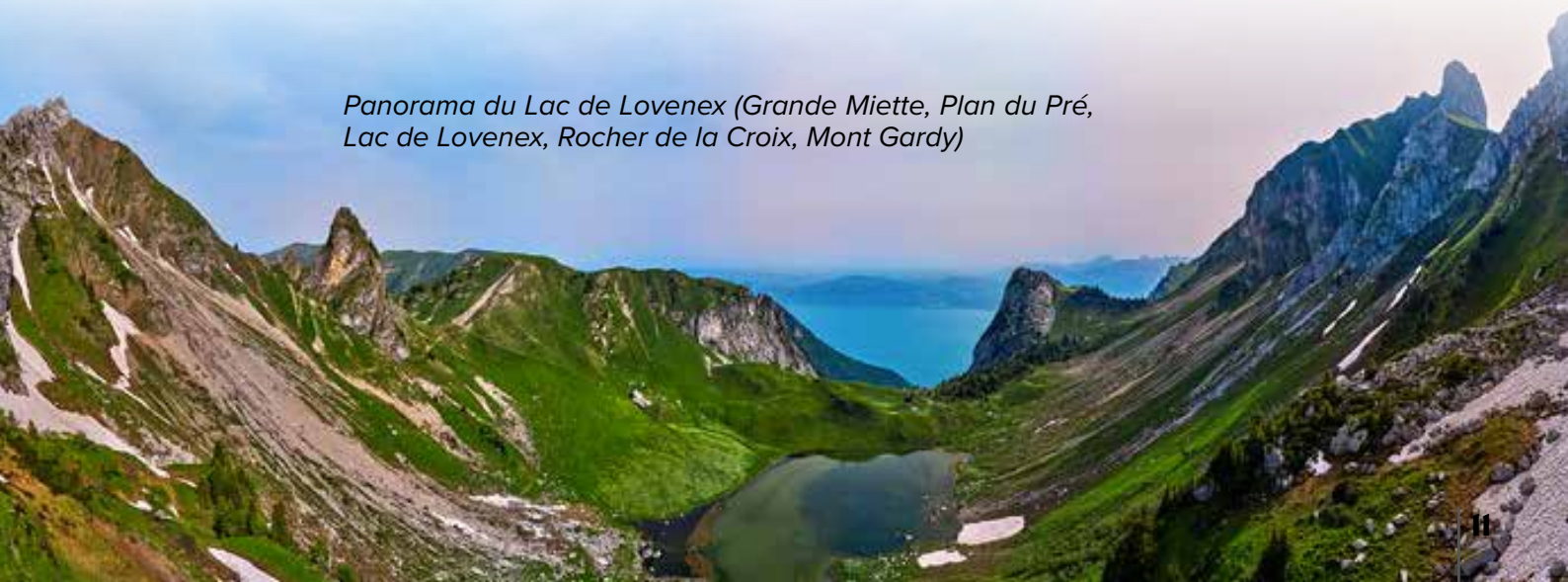


Côté nature, le site n'en est pas moins grandiose comme l'explique l'inventaire des valeurs naturelles et paysagères : «La région de Lovenex se situe dans la zone montagnarde à alpine. Elle est principalement constituée d'un alpage exploité de manière peu intensive (estivage de vaches allaitantes), du Lac du Lovenex en son centre et d'un pâturage sec d'importance nationale. Elle se distingue par son panorama exceptionnel sur le Léman. Autant le lac que les différents types d'herbages hébergent une flore spécialisée comprenant quelques espèces rares dont notamment le Potamot allongé (*Potamogeton praelongus*, EN), très peu répandu en Suisse. Toute la zone des crêtes marquant la limite de la commune au sommet du Grammont présente une diversité remarquable d'habitats subalpins et alpins. Ces éléments sont imbriqués en mosaïque au gré de la géomorphologie accidentée, des couloirs d'avalanche et des autres conditions naturelles qui règnent au-delà de la limite des forêts.»

Bonne découverte !

Vincent Moulin, conseiller communal

Panorama du Lac de Lovenex (Grande Miette, Plan du Pré, Lac de Lovenex, Rocher de la Croix, Mont Gardy)



NAISSANCES

20 décembre 2022

Loula MOHAMED MOUSSA
de Djibril MOHAMED MOUSSA et Mélina WILFLING

2022

Colin Victor-Léopold REBOLLAR
de Guillaume REBOLLAR et Emeline GARNIER

7 février 2023

Ayah TIRCHI
de Nordine TIRCHI et Sabrina BENMANSOUR

12 février 2023

Clarisse Rose MOULIN
de Vincent MOULIN et Clotilde RIGAUD

23 février 2023

Sofiane ZEROUANA FRÉCAUT
de Abdelhakim ZEROUANA et Gwendoline FRÉCAUT

3 mars 2023

Tess GUYOMARD
de Christopher GUYOMARD et Marina DUVAL

3 mars 2023

Arthur TRIGANO SEELI
de Lucas TRIGANO et Charlotte SEELI

29 mars 2023

Jules MONNERON
de Olivier MONNERON et Martine ZUCCARELLI

31 mars 2023

Soan CHASSAGNE
de Olivier CHASSAGNE et Julia VARIN

16 juin 2023

Nazli KONATE
de Moïsse KONATE et Flora BEN RABAH

10 août 2023

Louise Jeanne RIGAUD
de Axel RIGAUD et Elodie CACHAT

14 août 2023

Houdaïfa AZENTOU
de Yasser AZENTOU et Lilia AKENIOUINE

2023

Selina BELOUFA
de Sofian BELOUFA et Solène WEBER

2023

Faustine, Charlotte, Violette VURPAS
de Charles VURPAS et Flavie OCTOR

2023

Amaël ROCH
de Damien ROCH et Ariane ROCH-FLEURY

2023

Diona HAJDINI
de Valdet HAJDINI et Egzona SADIKU

2023

Juhani, Lapo HELIN
de Joshua HELIN et Katharina LITVINENKO

DÉCÈS

04.12.2022 **LAHMANI René**
20.12.2022 **MÉRIGOT Colette**
22.12.2022 **BERHARD Beat**
25.12.2022 **SHEHU Behrije**
23.01.2023 **CACHAT Yvonne**
08.02.2023 **LAOUABDIA-SELLAMI Malic**
16.02.2023 **MONNET Nadine**
17.02.2023 **MARGELLOS Panayotis**
18.02.2023 **BORCARD Jean-Luc**
18.02.2023 **FRANCHETTI Jean-François**
25.02.2023 **DERIVAZ Claude**
03.03.2023 **ZIC Jean**
26.04.2023 **ARCHENAUULT Laure**
13.05.2023 **BÉNÉT François**
21.06.2023 **CHAPERON Joëlle**
22.06.2023 **METTAN André**
14.08.2023 **MEXANDEAU Louis**
21.09.2023 **FAI Gisèle**
09.10.2023 **FORNEROD Dominique**
12.10.2023 **AUDERSET Bruno**
15.10.2023 **ANGÉLIQUE Inger**
23.10.2023 **KÄLIN Hellmuth**

MARIAGES

xx xx 2023 **SERVENTON Bénédicte et ESCOBAR Stéphane**
27.02.2023 **BENGTSSON Caitline EL OMRANI Abdelhakim**
30.06.2023 **REBOUL Anaïs et FOREST Alexandre**
01.07.2023 **PEILLEX Corinne et CACHAT Pascal**
08.07.2023 **PASCAL Diana et BELHAJ ROUAS Rachad**
09.09.2023 **BENED Mélanie et DIRRIG Anthony**
27.09.2023 **BERTIN Marjorie et MOLINERIS Sébastien**
28.10.2023 **MORAND Elodie et NGO Hoai**

Source : état-civil des communes de Saint-Gingolph Suisse et France, du 1er novembre 2022 au 30 novembre 2023.



SERVICES

LA LIGNE 10 D'EVAD PROLONGÉE

L'offre en transports publics entre les Chablais français et suisse est renforcée depuis le 10 décembre dernier par l'extension de la ligne 10 du réseau de mobilité ÉVA'D, qui circule actuellement de la gare SNCF d'Evian-les-Bains à Saint-Gingolph (arrêt Rue Nationale).

Cette ligne sera prolongée jusqu'à la gare CFF de Saint-Gingolph dans le cadre d'une phase test d'un an. Cette ligne structurante pour le Chablais, au départ de Thonon-les-Bains, qui dessert la gare SNCF et l'embarcadère d'Evian-les-Bains, assure, depuis le nouveau changement d'horaires du 10 décembre 2023, une connexion avec le réseau ferroviaire suisse à Saint-Gingolph. L'objectif est de permettre le rabattement des pendulaires sur le RER Valais-Wallis, assurant ainsi une connexion du réseau de transport en commun français au réseau ferroviaire helvétique.

La mise en place de cette liaison franco-suisse est une solution pour contenir l'augmentation du trafic motorisé individuel sur le territoire. Les horaires de la nouvelle ligne 10 permettent également d'assurer les correspondances avec les bateaux de la CGN à l'embarcadère d'Evian-les-Bains, le matin dans le sens Saint-Gingolph (Suisse) vers Evian-les-Bains et Lausanne et le soir dans le sens Lausanne/Evian-les-Bains vers Saint-Gingolph (Suisse). L'horaire offre neuf paires de courses quotidiennes du lundi au ven-

dredi, soit neuf allers et retours. Le matin, il assure la correspondance avec le RER Valais-Wallis en gare de Saint-Gingolph en heure de pointe, à partir de 7h00 avec la Ligne 1 du Léman Express et le RER Valais-Wallis. Le week-end, l'offre sera de cinq paires de courses comme actuellement, desservant les plages/rives du lac. La nouvelle ligne sera exploitée par des autocars de tourisme de 39 places. Le temps de parcours de 46 minutes, dont 10 minutes entre l'ancien terminus (Saint-Gingolph rue Nationale) et la gare de Saint-Gingolph en prévision d'éventuels bouchons.

Cette nouvelle offre est en test pour un an. Sa prolongation sera envisagée en fonction du résultat de fréquentation et cela dans l'attente d'une liaison ferroviaire performante entre Evian-les-Bains et Saint-Gingolph. Elle est le fruit de la stratégie de mobilité transfrontalière élaborée par la plateforme des 3 Chablais réunissant des représentants politiques des communes du Chablais valaisan, vaudois et français. Le Service de la mobilité de l'Etat du Valais soutient ce projet structurant pour la Région, qui répond aux enjeux relevés dans l'attente de la réouverture de la ligne ferroviaire du Sud-Léman à l'horizon 2030.

Tous les horaires sont disponibles sur le site internet : www.evad.fr

EN BREF...

BIENTÔT UNE NOUVELLE ÉTAPE AU CIMETIÈRE

Dans la précédente édition de ce bulletin, nous vous informions de la procédure de renouvellement des concessions funéraires. Aujourd'hui, les communes lancent une nouvelle étape de réorganisation du cimetière : les tombes sans concession seront prochainement relevées. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour renouveler votre concession si elle n'a pas encore été fait.

PRÉPARATIFS EN COURS POUR LA VIABILITÉ HIVERNALE

Les Services Techniques Municipaux (F) se sont vu dotés dernièrement d'un nouvel équipement pour le déneigement des rues. Même si les hivers ne sont plus aussi rudes que par le passé, les quelques épisodes neigeux nécessitent une réactivité sans faille.



LE PASSAGE DU JAMAN EST À 100% OPÉRATIONNEL

Avec la mise en service de la passerelle au dessus de la rue de la Puyaz, le passage public du Jaman, reliant la rue Nationale au quai, est dorénavant entièrement opérationnel.



NOUVEAU PARKING AU CRÊT

En manque de places pour les patients et la clientèle du Pôle Artisanal et de Services, nous avons décidé de créer un parking complémentaire de type privatif, loué sur une base volontaire aux praticiens et employés du site des salaisons, comprenant la maison médicale, la crèche et le garage.

Dans un contexte budgétaire contraint, cet investissement est équilibré grâce aux recettes de locations et permet d'apporter une solution pour tous les usagers du site qui viennent utiliser nos services.

Merci aux partenaires qui ont joué le jeu et toute de suite compris l'intérêt d'un tel investissement pour le bien des usagers de la maison médicale, de la crèche et du garage.

UNE NOUVELLE PIZZERIA BIENTÔT

Dans les prochaines semaines, une nouvelle pizzeria à l'emporter ouvrira ses portes à l'emplacement de l'ancienne fromagerie au 17 rue Nationale. Restez à l'écoute !



OPÉRATION NET'LÉMAN EN 2024

L'Association de Sauvegarde du Léman organise chaque année une opération de nettoyage des rives du lac. En 2024, elle aura lieu le **dimanche 26 mai** et les communes de Saint-Gingolph ont été approchées pour accueillir une base. Proposition qu'elles ont bien sûr acceptée. Un maximum de bénévoles sera nécessaire et une information sera diffusée en temps voulu, mais notez d'ores et déjà cette date pour participer à cette belle initiative !

POURSUITE DE LA VIDÉO-PROTECTION

Afin de réduire toujours plus les incivilités qui coûtent cher au budget communal, nous avons opté pour une extension du système de vidéo-protection. Les nouvelles zones surveillées sont les suivantes : le passage du Jaman, l'ouest des quais entre l'Oasis et la plage, la zone d'apport volontaire de déchets de la rue de l'Étang. Nous poursuivons en 2024 avec les secteurs du haut de la place Charles de Gaulle, de la Place Jean Moulin aux abords de la crêperie et du pont de la douane. Ce déploiement permet d'identifier les personnes qui commettent des dégradations et de pouvoir être mieux assurés en cas de dégradation. Il s'agit donc d'un investissement qui permet de réaliser des économies dans la maintenance de nos équipements et espaces publics.

BIENVENUE À LÉA KEBAB

Cette dynamique jeune femme s'est installée dans notre village avec sa famille pour poursuivre une activité qu'elle exerçait déjà auparavant.

Revenons un instant sur les origines du kebab, un plat qui est entré dans notre quotidien depuis quelques temps déjà. Inventé dans les années 70 par un homme d'origine turque vivant à Berlin, il s'agit d'une spécialité orientale qui tire son nom d'une façon particulière de cuire la viande de mouton, sur une broche verticale.

Servi traditionnellement roulé dans du pain pita contenant de la viande, une sauce et des légumes, il a évolué au fil des années car il est désormais proposé avec différentes viandes, sauces et accompagnements, sur assiette ou en sandwich.

Outre un vaste choix de kebab, vous pourrez également vous régaler avec des brochettes de viande, des merguez, des falafels (spécialité orientale de fri-



ture de boulettes de pois chiches ou de fèves aux épices) ou autres hamburgers.

Accueillis par la souriante et sympathique Léa dans un tout nouveau local, vous aurez l'embarras du choix pour vous régaler sur place ou en emportant votre repas.

Ludovine Prince, conseillère municipale

LE REPAIR DU HIGH-TECH

Dans des locaux bien connus des villageois, Quentin a ouvert son magasin depuis quelques semaines. À l'intérieur, l'ambiance épurée et lumineuse met ainsi en valeur des trésors de « High-tech », ces outils de communication dont on ne pourrait se passer aujourd'hui.

Chez Capitaine Repair, vous pouvez faire l'acquisition ou faire réparer des matériels électroniques, ainsi que vendre vos appareils inutilisés de façon à ce qu'ils soient recyclés.

Quentin est dynamique, passionné de technologies et plein d'idées, il a créé sa première entreprise alors qu'il était encore étudiant en informatique. Ce jeune entrepreneur expérimenté travaille en collaboration avec Backmarket, entreprise leader d'appareils reconditionnés.

Un véritable cercle vertueux qui évite le gaspillage et la sur-consommation. Réparer vos tablettes, ordinateurs et autres téléphones mobiles afin de leur



donner une seconde vie : une bonne idée à la fois économique et écologique.

Le site internet sera bientôt accessible, quant à la boutique, elle est ouverte du mardi au samedi.

Ludovine Prince, conseillère municipale

UNE ANNÉE D'E.H.L. !

Voici maintenant un petit peu plus d'une année que nous avons inauguré notre Espace.s Horizons Lémaniques. Nombreux évènements y ont déjà eu lieu et nous avons demandé aux différents usagers de nous faire un retour d'expérience sur l'usage de cette nouvelle salle :

« Nous avons loué la salle pour notre mariage, elle est magnifique, le cadre est superbe avec une magnifique vue sur le lac . Nous avons passé un agréable week-end et nos convives étaient ravis ! Nous vous recommandons cette salle sans hésiter. »

E. et A.

« Le mariage était magique ! Au paradis... Merci pour tout ! N'hésitez pas, vous allez très certainement ressentir le bonheur que nous avons vécu ! »

A. et A.

J'en profite ici pour remercier nos secrétaires de mairie pour la gestion quasi-quotidienne de cette salle.

Joël Grandcollot-Bened, adjoint au maire



TOURISME

QUELQUES ÉVOLUTIONS POUR LA PROMOTION TOURISTIQUE

En France, depuis le 1er janvier 2018, la loi a transféré la compétence « Promotion touristique » aux intercommunalités. Nous avons dû nous y adapter, et en ce sens, Saint-Gingolph a bénéficié pendant quelques années d'un régime dérogatoire qui nous a permis de maintenir notre association *Saint-Gingolph Promotion Évènements*, créée en 2017 juste avant le vote de la loi. Ainsi, nous avons pu faire valoir nos spécificités et nos atouts.

Il est temps de passer à une nouvelle étape. Le tourisme se professionnalise, et le système bénévole qui est en place actuellement arrive à ses limites.

Qui fait quoi ?

Dorénavant, l'aspect **Promotion touristique** sera pris en charge par l'Office de tourisme intercommunal (OTI). Il existe par la loi et Saint-Gingolph en fait partie. Il est maintenant bien installé et organisé, avec une direction dynamique. Depuis novembre, il ne s'appelle plus « Pays d'Evian Vallée d'Abondance Tourisme », mais a opté pour une nouvelle marque, à laquelle peut dorénavant plus facilement s'identifier la partie suisse de Saint-Gingolph. On aime ou on n'aime pas les anglicismes : cette marque a le mérite de coller parfaitement au territoire. L'OTI a en charge les bureaux d'information touristique, la stratégie et la promotion de la destination. Un élu de Saint-Gingolph France siège de droit au comité directeur de l'OTI

et sera donc le relais des intérêts gingolais. L'OTI se finance grâce aux taxes de séjour françaises, à une subvention de la CCPEVA, et à une participation des communes membres.

L'aspect **Animation Locale** sera géré par le comité de *Saint-Gingolph Promotion Évènements*. Il devra compiler tous les événements organisés dans le village, et statuer sur les demandes de soutien qui seront déposées par les associations. Il sera également en charge de la gestion du matériel de fête. Il aura à sa disposition une enveloppe financière basée sur la recette des taxes de séjour suisses.

Qui paie quoi ?

Pour faire simple : la France va financer la promotion touristique du village, et la Suisse soutiendra financièrement les animations locales se déroulant à Saint-Gingolph. Dans notre projection financière, ces deux missions s'équivalent en termes de niveau d'engagement.

Cette nouvelle organisation va permettre le développement de notre tourisme local et l'amplification des aides à nos événements locaux. Un gagnant-gagnant franco-suisse comme Saint-Gingolph les aime.

Joël Grandcollot-Bened, adjoint au maire



COMMENT BIEN ORGANISER SON ÉVÈNEMENT À SAINT-GINGOLPH



Notre village a la chance de compter sur un tissu associatif riche, et le nombre d'évènements inscrits à notre programme en est le reflet. Aussi, avec les nouveaux locaux et espaces publics disponibles, un petit rappel des procédures en cas d'organisation d'un évènement nous semblait opportun.

POUR TOUS LES ÉVÈNEMENTS PUBLICS

- Dès que possible, transmettre les informations de votre évènement (affiche, programme, visuels, etc...) à cette adresse unique :
- Des fiches pratiques seront transmises aux associations du village pour clarifier les différentes procédures et demandes de matériel/soutien.

programmation@st-gingolph.com

CÔTÉ FRANÇAIS

Étape 1 : Annoncer son évènement

Le formulaire électronique unique est accessible à l'adresse :

www.st-gingolph.fr/annonce-evenement

Il vous suffira de suivre les indications. Le secrétariat de mairie vous guidera si d'autres démarches ou demandes d'autorisation (qui sont du ressort de la Préfecture par exemple) sont nécessaires.

Étape 2 : Faire sa déclaration Sacem

Pour un évènement public uniquement. Faire sa déclaration préalablement à l'évènement vous permet de bénéficier de 20% de réduction. La déclaration se fait à l'adresse :

www.sacem.fr

CÔTÉ SUISSE

Étape 1 : Annoncer son évènement

Le formulaire à imprimer est disponible à l'adresse :

www.st-gingolph.ch/vie-locale/utile/demande-autorisation-manifestation

Étape 2 : Demander le débit de boisson

Le formulaire est également disponible à l'adresse ci-dessus.

Étape 3 : Faire sa déclaration Suisa

Pour un évènement public uniquement. La déclaration en ligne se fait à l'adresse :

www.suisa.ch

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE MATÉRIEL DE FÊTE

Une équipe de bénévoles, issus de différentes associations, s'est regroupée cette année dans une commission de Saint-Gingolph Promotion Évènements pour organiser le nouveau local de stockage du matériel de fête situé au Pôle artisanal, aux anciennes salaisons.

Un premier tri a été fait avant la fête de la Châtaigne, puis le rangement de cette dernière a permis de tester avec efficacité l'accessibilité et la disponibilité de ce nouvel espace.

La gestion de ce matériel est un souci récurrent du comité avec beaucoup de demandes durant la saison d'été. Sans une personne déléguée à cette tâche, il

est difficile de suivre et contrôler la mise à disposition du matériel qui engendre parfois des dommages à certains articles. L'aménagement du local est la première étape dans le processus de remise à niveau de la gestion. Un responsable matériel sera proposé lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu début 2024 afin de continuer cette démarche de manière constructive et organisée.

De plus amples informations sur la manière de louer ou d'emprunter ce matériel seront communiquées en temps voulu.

*Le comité de
Saint-Gingolph Promotion Évènements*



NOS ASSOCIATIONS ONT BESOIN DE BÉNÉVOLES !

Nos associations ne sont rien sans leurs bénévoles. Alors gingolaises et gingolais, nouveaux arrivants dans notre village, résidents anciens désireux de faire vivre encore plus notre village, engagez-vous ! Il y a certainement une association faite pour vous. La liste à jour est disponible à l'adresse :

www.st-gingolph.com/associations

L'ACHL, PROCHE DE VOUS !

Quand on évoque l'ACHL, on peut penser à une entité lointaine, voire bureaucratique. L'Association des Communes du Haut-Lac est tout le contraire. Elle est ancrée au cœur de notre vie régionale, agissant comme un lien solide qui unit nos quatre communes.

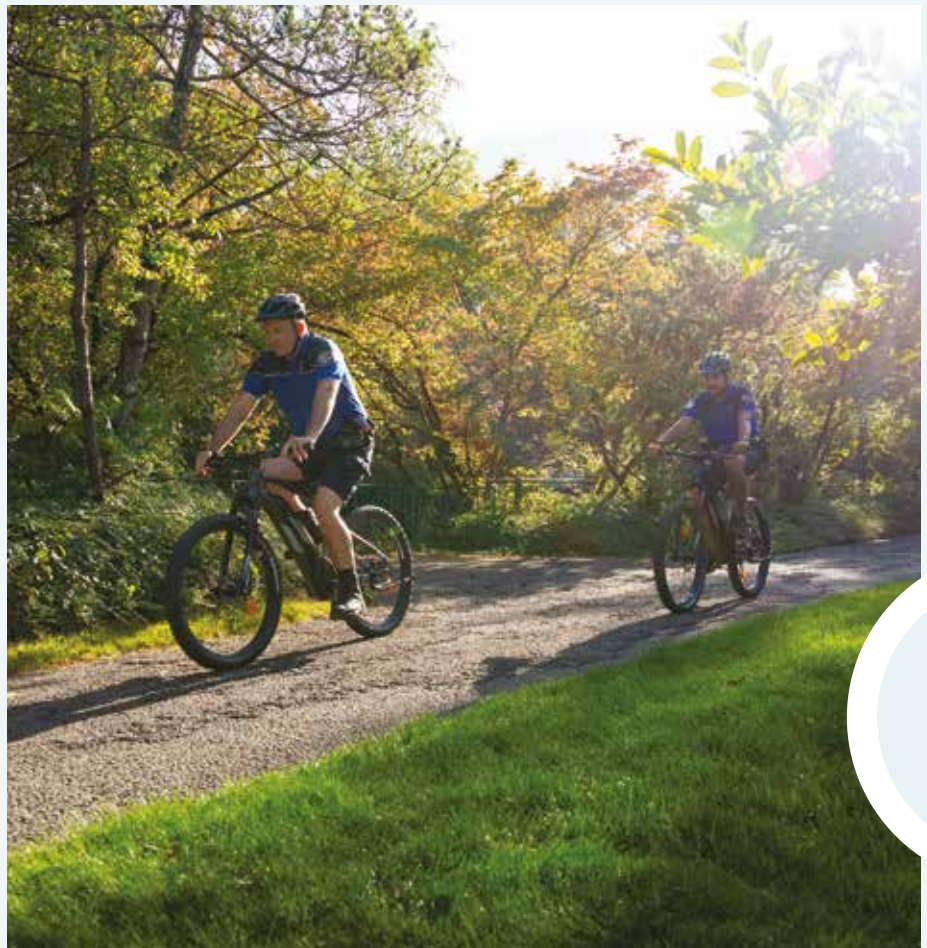
Ces communes qui, depuis de nombreuses années, ont choisi de collaborer étroitement, mutualisant leurs ressources et expertises pour le bien-être de tous. Avec le soutien d'un service administratif et financier compétent et efficace, l'Association garantit une gestion rigoureuse.

En matière d'éducation, chaque commune possède sa propre école primaire, et c'est la collaboration entre elles qui crée une synergie dynamique, offrant des opportunités d'apprentissage cohérentes et de qualité.

Dans le secteur de la sécurité, l'ACHL joue un rôle déterminant. Grâce aux services intercommunaux, nos citoyens peuvent bénéficier d'un environnement sûr, qu'il s'agisse de l'intervention rapide des pompiers, de la surveillance efficace de notre police ou de l'expertise de l'État-major intercommunal de conduite.

L'ACHL s'investit résolument dans l'intégration et le renforcement du tissu social de notre région. Outre sa déléguée à l'intégration, qui œuvre pour l'inclusion, elle dispose également de son service officiel de curatelle afin d'assister ceux qui ne peuvent gérer seuls leurs affaires.

En résumé, l'ACHL est plus qu'une Association de communes. C'est le reflet de notre solidarité, de notre vision mutuelle pour l'avenir et de notre engagement envers chaque citoyen. Elle est, en tout point, proche de vous et s'efforce chaque jour de le démontrer par ses actions.



Sécurité : synergies et actions coordonnées au service des habitants

Au sein de l'ACHL, trois entités ont la charge régalienne d'assurer la sécurité publique: le Centre de secours et incendie, l'État-major de conduite en cas de crise et la Police intercommunale du Haut-Lac. Bien que chaque service soit autonome avec ses propres responsabilités et domaines d'action, ils convergent vers un seul objectif: assurer la sécurité des résidents du Haut-Lac.

Ces services s'appuient sur des fondamentaux communs: LA PRÉVENTION, qu'elle s'exerce au sein des écoles, lors des patrouilles sur la voie publique ou au cours de séances de sensibilisation pour le grand public, L'INFORMATION À LA POPULATION,

cruciale pour garantir une vigilance collective et une réactivité optimale en situation d'urgence, et L'ACTION, qui se manifeste par des interventions rapides, précises et coordonnées en réponse à des incidents ou risques identifiés.

Ce numéro lève le voile sur les rouages, les collaborations interservices et les défis auxquels ces entités sont confrontées quotidiennement. La sécurité de notre région est le fruit d'une coordination étroite et de synergies opérationnelles.

Sous la houlette de la Commission de sécurité de l'ACHL, ces trois services, malgré leurs spécificités, se complètent et travaillent de concert. Leur interaction garantit que le Haut-Lac demeure un espace où la tranquillité et la sûreté prévalent, pour le bien-être de tous ses résidents.

Derrière l'uniforme : l'univers des acteurs de notre sécurité

L'État-major de conduite régional du Haut-Lac : un rempart face aux situations extraordinaires

Quand les situations extraordinaires menacent le bien-être et la sécurité de la population, l'EMCRHL se dresse comme la première ligne de défense, prêt à gérer des risques variés, allant des séismes aux dysfonctionnements de nos services essentiels.

L'envergure des risques

L'EMCRHL ne néglige aucune menace. Que ce soit face aux séismes, aux crues du Rhône et des cours d'eau latéraux, aux avalanches, aux feux de forêt, aux instabilités géologiques, aux accidents impliquant des matières dangereuses ou encore aux dysfonctionnements des réseaux essentiels comme l'eau potable ou l'électricité, l'EMCRHL est en première ligne pour gérer et coordonner une réponse. L'EMCRHL s'ancre fermement dans la loi sur la protection de la population et la gestion des situations particulières et extraordinaires (LPPEX) de 2013. Ce texte assure une coordination en situation d'urgence,

une transition fluide entre les circonstances normales et les circonstances extraordinaires, pour une protection adéquate de la population.

Un État-major actif et dévoué

Composé de 24 membres, l'EMCRHL se réunit pour cinq journées de travail annuelles, visant à se mettre continuellement à jour en fonction de l'évolution démographique, des prescriptions légales et des menaces émergentes. Des séances de travail sont en outre spécifiquement organisées pour approfondir des dossiers particuliers. Tous ses membres, étant chacun doté de responsabilités spécifiques, ont aussi suivi une formation de base dispensée par le canton.

Les DaNas, des informateurs clés

Sous cet acronyme se cachent des hommes et des femmes qui guettent sans relâche les dangers potentiels, offrant un aperçu précis des menaces. Cette surveillance en temps réel est essentielle pour permettre à l'État-major d'opérer de la plus efficace des manières.

Collaboration et perspectives

Une collaboration a été établie avec le CSIHL et la PIHL, dont les chefs de services sont également membres de l'EMCRHL. Une synergie a aussi été développée avec les États-majors des districts. Face à la montée des dangers et au transfert des responsabilités du canton aux communes, le rôle de l'EMCRHL s'intensifie et ses missions évoluent.



La police intercommunale du Haut-Lac : proximité et conciliation pour maintenir l'ordre et les liens sociaux

Dans une ère marquée par des changements rapides, la PIHL s'engage à maintenir la sécurité en privilégiant les liens avec la population. Cette force de proximité n'est pas seulement l'incarnation de l'ordre et du respect des lois ; elle joue également un rôle essentiel dans le tissage du lien social au sein de la communauté.

Des missions variées au service du bien commun

La première mission de la PIHL est vaste : garantir la sécurité et la tranquillité publiques, assurer la mise en application des lois fédérales, cantonales, et des règlements communaux, tout en protégeant les personnes et les biens. Les agents de la PIHL, souvent premiers intervenants lors d'accidents de la circulation, assurent une réponse rapide et efficace. La PIHL est également engagée dans des activités préventives, surtout en matière de sécurité routière, que ce soit auprès des plus jeunes dans les écoles ou via l'organisation d'actions de prévention. La collaboration entre les différents corps de police est

primordiale. Que ce soit avec les polices cantonales valaisanne et vaudoise, la gendarmerie française ou les polices municipales avoisinantes, la PIHL mise sur une collaboration étroite, garantissant ainsi une réponse coordonnée et efficace à diverses situations, que ce soit dans l'activité quotidienne ou lors d'actions ciblées.

L'humain au cœur de l'action

Avec l'augmentation démographique, les défis sociaux se multiplient. Consciente de cette réalité, la PIHL a évolué pour être davantage à l'écoute de sa communauté. Il ne s'agit plus seulement de faire respecter la loi, mais de chercher des solutions médiatrices, de servir de

conciliateur et de première instance avant de faire appel au juge de commune.

Avec un effectif de 11 agents et d'une secrétaire, la PIHL s'adapte à la croissance démographique. L'ajout d'un douzième agent est prévu pour 2024. Cette évolution permettra non seulement d'améliorer la qualité des services offerts, mais aussi de renforcer la présence physique sur le terrain.

Vers l'avenir

Face aux nouveaux enjeux, la PIHL envisage l'amélioration continue de son service de piquet, tout en cherchant des moyens de continuer à optimiser la collaboration interservices.





De gauche à droite: **Pascal Schürmann**, chef de l'EMRCHL – **Bruno Aeberhard**, commandant-remplaçant du CSIHL – **Eric Bressoud**, chef de poste de la PIHL

CSIHL : la force de la milice au service de la sécurité publique

Guidé par son engagement sans faille, le Centre de Secours et Incendie du Haut-Lac (CSIHL) assure une gamme de missions variée. Qu'il s'agisse de la défense incendie, de fournir une assistance technique, de secourir personnes, animaux, environnement et biens, en plaine, en montagne ou en milieu aquatique, le CSIHL est toujours prêt à intervenir.

La milice : cœur battant du CSIHL

L'essentiel de l'effectif du CSIHL est composé de miliciens, représentant 95% des 70 sapeurs. Ces volontaires dévoués garantissent une disponibilité constante, 24h/24, 365 jours par an. Néanmoins, le renouvellement de ces troupes représente un défi de taille. Pour soutenir cette milice, en particulier

durant la journée, le CSIHL compte sur quatre sapeurs-pompiers permanents. Leurs missions principales englobent la formation, la gestion technique, l'administration ainsi que l'entretien du matériel, et ils restent en appui et en suppléance de la milice pour les interventions.

Évolution des interventions : expertise et technicité

En dix ans, le CSIHL a vu le nombre d'interventions augmenter, passant de 140 en 2013 à plus de 200 en 2023. Avec l'avènement de matériel de pointe, les interventions ont évolué. Si ces innovations nécessitent moins de mains sur le terrain, elles demandent en revanche une expertise accrue, une maîtrise technique approfondie et une formation continue.

La régionalisation, illustrée par la collaboration SCVS (Sécurité Chablais Valais), est une étape clé. Elle permet

une formation commune pour près de 350 pompiers, avec de 250 à 260 modules de formation annuels pour la région. Ce partenariat promeut aussi une mutualisation des ressources comme l'achat groupé de camions, se traduisant par des économies significatives.

Prévention : anticiper pour protéger

La prévention incendie est un autre axe majeur du CSIHL. Elle se manifeste par des actions dans les écoles, les communes ou auprès des entreprises, assurant aussi bien de dispenser des connaissances de base aux différents publics que de pouvoir bénéficier d'une vision optimale du terrain et des risques associés.

Depuis 25 ans, la section des jeunes sapeurs-pompiers, comprenant entre 20 et 25 membres, façonne la relève. Aujourd'hui, 15% de l'effectif est issu de cette filière, dont certains ayant atteint la fonction d'instructeur fédéral.

À vos agendas !



Le samedi 27 avril 2024

Journée portes ouvertes des Services de sécurité du Haut-Lac

Plongez dans le quotidien de la Police, des Pompiers et de l'État-major.
Au programme : visites guidées, animations et activités pour tous.



5 questions à

Patrick Ueberschaer

Zoom sur l'une des cinq principales Commissions de l'Association, avec son Président, Patrick Ueberschaer, qui est aussi Conseiller communal à Port-Valais. Pour lui, il est essentiel que les Communes du Haut-Lac collaborent étroitement entre elles. Il éclaire les enjeux et les missions de la Commission de Gestion, méconnus du grand public, et nous expose les défis futurs que l'ACHL devra relever en matière de finances.



Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la mission de la Commission de Gestion de l'ACHL ?

Au sens large, la Commission a pour rôle de superviser la gestion, et plus particulièrement les finances de l'ACHL. Composée de 7 membres (élus ou résidant dans l'une des quatre communes), elle a un rôle avant tout consultatif : elle veille au respect du budget et examine les comptes annuels de l'Association, elle analyse l'allocation des ressources et la répartition effectuée entre les quatre communes, et suit également l'évolution du coût de fonctionnement.

Comment se déroule le travail au sein de la Commission de Gestion ?

Selon les statuts, la Commission de Gestion est tenue de se réunir deux fois par an au minimum, soit une fois pour le budget puis une fois pour les comptes. Elle peut aussi se réunir en cas de besoin spécifique, pour la révision des statuts par exemple. Elle dispose également d'un droit de contrôle élargi lui permettant de solliciter et convoquer toute personne dans l'organisation, si elle le juge nécessaire.

Lors du passage en revue des budgets, des investissements et des comptes, la Commission émet un avis sur la qualité des éléments analysés et formule des recommandations destinées à l'assemblée des délégués, qui peut, après délibération, prendre les mesures qui s'imposent.

La Commission travaille en étroite collaboration avec le service des finances de l'Association, qui lui fournit toutes les données financières nécessaires. Les chiffres sont présentés en Commission, les écarts par rapport aux budgets ou aux comptes précédents analysés ; des demandes de clarification ou de modification sont, le cas échéant, adressées au Comité de direction ou aux Commissions concernées.

Parlons finances. Quel est le budget global de l'ACHL et comment est-il réparti entre les différents services ?

Le budget global pour 2024 est fixé à 6,3 millions de francs. Il se répartit

comme suit : 47% sont dédiés à la sécurité (feu / police), 41% à l'éducation (écoles / CO du Haut-Lac), 7% aux questions sociales (curatelle / politique d'intégration), et quelque 5% restants à l'administratif et aux divers.

Le coût de fonctionnement est réparti entre les communes en fonction de clés de répartition spécifiques, selon le nombre d'habitants, en dehors de l'éducation, où la répartition se fait en fonction du nombre d'élèves inscrits par commune.

Face aux enjeux actuels, quels sont les principaux défis que l'Association des Communes du Haut-Lac aura à relever dans les prochaines années ?

L'ACHL est en mouvement perpétuel depuis sa création en 2019 : elle doit adapter son objectif de développement à l'évolution démographique, mais aussi à un cadre légal de plus en plus exigeant. Afin de pouvoir continuer à offrir un service de qualité à la population, son principal challenge est aujourd'hui de trouver un niveau de développement optimal adapté à la réalité financière des quatre communes.

Vous êtes également en charge des finances au Conseil communal de Port-Valais. Comment pensez-vous que cette expérience influence votre fonction au sein de l'ACHL ?

Ayant cette double casquette, je pense bien sûr aux intérêts de ma commune, mais veille également aux besoins de la communauté et à la raison d'être de l'Association. Il est important de rappeler que la création de l'ACHL a externalisé le processus de décision relatif aux thématiques intercommunales qui l'occupent. De par ma fonction, je constate à quel point les synergies et partages d'idées qu'une telle association peut amener sont précieux. Je dirais que cette intercommunalité a le potentiel de prendre à l'avenir une dimension encore plus importante.

MIEUX GÉRER NOS ESPACES VERTS

La commune se dote d'une stratégie de gestion de ses espaces verts. Elle entend maîtriser, sur la durée, le rapport coûts/qualité des soins à apporter aux différentes surfaces horticoles et sylvicoles dont elle a la charge et prévenir les désaccords sur la question.

Disons-le sans ambages : la question du fleurissement du village et de la gestion des espaces verts a passablement échauffé les esprits ces dernières années. C'est la démonstration qu'il s'agit d'un thème qui compte pour la population. Mais nous devons toutefois admettre que tout sujet lié à «l'esthétisme», au sens général, fait rarement l'unanimité. Comme le dit le vieil adage, «les goûts et les couleurs, ça ne se discute pas». Le conseil communal a la volonté de trouver un juste équilibre entre les aspirations esthétiques et écologiques des unes et des uns et certaines contraintes techniques et économiques de gestion. En particulier, celles des deniers publics. Il veut renseigner la population gingolaise sur le nouveau concept de gestion des espaces verts dès 2024, dont celui du fleurissement. Ce concept devrait, en principe, perdurer ces prochaines années.

Nous avons établi une carte de toutes les zones de-

vant faire l'objet de soins et d'attention (quelques-unes figurent hors carte). On distingue 4 types de zones (ne figurent pas sur cette carte tous les bacs et caissettes qui feront l'objet de soins de type «jaune»).

Cette répartition des zones a fait l'objet de plusieurs réflexions. Des choix ont dû être faits en tenant compte des nécessaires équilibres à maintenir. Même s'il est probablement encore perfectible, nous sommes persuadés de disposer maintenant du bon outil pour gérer nos espaces verts ces prochaines années.

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant œuvré à la mise en place de cette stratégie. En particulier les services techniques de Saint-Gingolph et Port-Valais qui s'engagent sans ménagement pour embellir notre village et trouver les solutions les plus pertinentes. Je remercie également d'avance toutes les personnes qui voudront bien nous faire part de leurs remarques et qui nous permettront d'améliorer ce concept. Sur la base de considérations objectives et dans un esprit de collaboration constructive.

Gérard Jeannerat, vice-président



En **jaune** : massifs de fleurs annuelles (port, château des Serves)

En **orange** : prairies naturelles (1-3 fauches par année)

En **rouge** : gazon « intensif » (~25 tontes par années)

En **bleu** : prairies fleuries et divers massifs de plantes vivaces, arbustes et divers

L'ABRI P.C. FAIT PEAU NEUVE

Notre abri PC ne répondait plus aux normes en vigueur depuis de nombreuses années. Bonne nouvelle : il est à nouveau fonctionnel. Dans l'espoir qu'il ne devra jamais servir à ce à quoi il est initialement destiné, il est à même, dès à présent, d'accueillir des groupes qui cherchent un toit pour quelques jours, à un tarif défiant toute concurrence.

Les instances de la Protection Civile (PCi) nous rendaient régulièrement le même rapport d'inspection sur l'état de notre infrastructure communale. Il en ressortait, en substance, que faute de travaux de mise en conformité significatifs, notre abri PC n'était pas opérationnel. Persuadés de la pertinence de régulariser cette situation, nous avons décidé d'engager les travaux nécessaires au début de l'année 2021. Cet automne, une seconde vague de travaux a permis de rendre définitivement son statut de lieu hospitalier à une partie de notre abri PC.

Tout n'est pas encore terminé. Mais l'aile « Est » de l'abri peut aujourd'hui accueillir 60 occupants dans des conditions certes un peu spartiates mais d'hygiène irréprochable. Quand tous les travaux seront terminés, la capacité sera portée à environ 200 personnes.

Les locaux ont été nettoyés et débarrassés de tous les objets inutiles, les accès ont été désencombrés du matériel stocké par les sociétés. Les sanitaires (douches et WC) ont été assainis, et la disposition des lits a été revue et corrigée.

Il est réjouissant de constater que ces efforts paient. En effet, lors de la Fête de la Châtaigne, quelques musiciens ont choisi de passer la nuit dans l'abri plutôt que de prendre inconsidérément la route. Et, fait

réjouissant, deux groupes de plusieurs dizaines de personnes se sont déjà annoncés pour bénéficier de cette infrastructure en 2024. Le premier en février déjà ! Au modique tarif de CHF 5.- par personne et par nuit (taxe de séjour non comprise), il n'y a pas à douter que notre « bunker » saura, à futur, trouver sa clientèle. Et même si cela peut paraître un peu contre-intuitif, il participera ainsi activement au développement touristique de notre région.

Nous comptons sur vous pour faire de la publicité pour notre hôtel 0* doté de tout le confort nécessaire. En cas d'intérêt, contacter le secrétariat du service technique de Port-Valais : +41 24 481 62 20

Gérard Jeannerat, vice-président



CONTACTER VOTRE COMMUNE

-  Place de la Croix-Blanche 1
-  +41 (0)24 482 70 22
-  info@st-gingolph.ch
-  www.st-gingolph.ch

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:30-11:30	13:30-18:30
Mardi	09:30-11:30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09:30-11:30	Fermé
Vendredi	09:30-11:30	Fermé



HOMMAGE À LOUIS MEXANDEAU



Monsieur le ministre, Louis Mexandeau, notre ami, nous a quitté le 14 août 2023. C'est un privilège pour nous de l'avoir rencontré et d'avoir pu découvrir un homme si riche et généreux.

Dans son parcours à travers la France, c'est à Saint-Gingolph qu'il aimait se ressourcer et qu'il avait connu grâce à son beau-père, le grand résistant et homme d'Etat, Gaston Cusin. C'est là dans ce coin de Chablais franco-suisse qu'il s'est forgé de fortes amitiés. Cet amour pour notre territoire, il l'a transmis à ses enfants. Il prenait plaisir à connaître et contempler les paysages. Il prenait surtout plaisir à aller à la rencontre des gens, autour d'un café, dans les fêtes ou à la plage. Pour lui Saint-Gingolph n'était pas un lieu de retraite, loin du tumulte parisien, c'était un lieu de rencontre de nouvelles personnalités. Avec les sonneurs de trompes, il adorait parcourir les allées du marché de la Saint-Sylvestre de Monthey, il pouvait connaître les surnoms de tous les anciens du village, leurs enfants et leurs petits enfants, mais aussi loin à la ronde, à Bernex, à Thollon, en Vallée d'Abondance.

A Novel, il a tissé des liens très forts avec les habitants et son ami Gabon. En plus du raccordement au téléphone, c'est même lui qui a obtenu la décision de dé-fusionner Saint-Gingolph et Novel. "Cela s'est réglé en deux minutes à la table du conseil des ministres grâce à François Mitterrand" nous racontait-il. Il avait ainsi compris comment l'identité de village valait bien plus que les rationalités administratives. C'est entre Novel et Saint-Gingolph qu'il avait souhaité partager un moment privilégié avec François Mitterrand peu de temps avant sa disparition, il voulait lui montrer la beauté et la quiétude du lieu.

A Saint-Gingolph et aux gingolais il était attaché. Comme Ministre des anciens combattants, il a contribué à fonder ici sur nos quais, le monument et la place dédiée à Jean Moulin, ancien sous-préfet de Thonon et grand unificateur des mouvements de résistances. En plus des enjeux de transports, il s'impliquait dans les projets du village. En 2015, les services de l'Etat ont mis en évidence que les quais menaçaient de s'effondrer mais ils manquaient de crédit pour finaliser les études et lancer les travaux de sécurisation. Nous avons lui et moi échafaudé un plan. Nous inviterions le Secrétaire d'Etat Jean-Vincent Placé, qui venait parfois en vacances au chalet, pour la commémoration de la Tragédie de Saint-Gingolph et nous en profiterions pour plaider notre cause et lui demander les crédits nécessaires. Le 23 juillet 2016, lors d'un brillant discours Louis rappela lors de la commémoration et devant le secrétaire d'Etat que les quais, étaient bâtis sur les décombres de la tragédie et ne pouvaient pas être victimes d'une seconde tragédie. Le Secrétaire d'Etat est venu, nous avons obtenu les crédits et les travaux ont pu être engagés dès 2019.

Louis était un bon vivant qui aimait comprendre le monde et les gens, un enseignant qui aimait transmettre, un homme politique aux valeurs et aux convictions ancrées dans les expériences de la vie, un père, un grand-père et un ami qui aimait passer du temps avec les gens qui l'aimaient.

Merci de tout cœur à Louis Mexandeau pour tout ce qu'il nous a donné. Nous adressons nous plus amicales pensées et nos sincères condoléances à toute sa famille qui reste ancrée dans notre village.

PROJET

NOËL SOUS UN NOUVEAU JOUR

L'explosion des coûts, tant en matière d'énergie que de main d'œuvre, a forcé le conseil municipal à une réflexion sur la décoration de la commune pour les fêtes de fin d'année. L'image de Saint-Gingolph comme exemplaire en matière énergétique (rénovation des bâtiments publics, réseau de chaleur...) nous est apparue comme contradictoire avec la vingtaine de décors lumineux suspendus dans la rue principale. Le coût de location de ces décors était aussi devenu trop important (environ 6'000 euros par an + 4'000 euros de pose). Mais de l'avis général, il n'était pas question de faire une croix sur une décoration des espaces publics pour les fêtes. Le virage s'effectuera en deux temps.

Première étape de ce nouveau concept : un petit village de Noël a été créé sur la place Charles de Gaulle, en jouant à fond la carte de la « récup » et grâce aux dons d'une dizaine de gingolais et voisins à qui va notre sincère gratitude. Dans le même temps, les grands sapins sont maintenus, offerts comme chaque année par la Bourgeoisie que nous remercions sincèrement, et installés en régie par les Services Techniques Municipaux. Seule la pose des guirlandes reste sous-traitée.

Pour l'année prochaine, la commune investira la somme allouée habituellement à la location de décors lumineux pour acquérir des décors jour/nuit. Il s'agit de nouveaux produits sortis dernièrement sur le marché, adaptés à cette logique de sobriété énergétique : le jour, le décor est parfaitement visible et très coloré ; la nuit, il reflète les lumières existantes et les phares des voitures. Le gros avantage est que le village serait également décoré de jour, ce qui n'était pas le cas avec les décors lumineux qui ne laissaient que leur armature métallique visible en journée.



QUELQUES RAPPELS

Par arrêté municipal du 5 décembre 2023, le maire rappelle :

- qu'en temps de neige ou de gelée, il est rappelé que les riverains sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations ;
- que les riverains des voiries départementales doivent entretenir les végétaux qui sont susceptibles d'y dépasser ou d'y tomber.

Les arrêtés en vigueur peuvent être retrouvés en tout temps sur le site internet de la commune.



CONTACTER VOTRE COMMUNE

- 📍 3 rue de la Puyaz
- ☎ +33 (0)4 50 76 72 28
- ✉ mairie@st-gingolph.fr
- 🌐 www.st-gingolph.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:00-12:00	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	15:00-18:00
Vendredi	09:00-12:00	Fermé



**MEILLEURS
JEUX
2024**

Les gingolaises et gingolais sont chaleureusement invités à la

SOIRÉE DES VOEUX
le samedi 6 janvier 2024

à 19H30 à la salle polyvalente de Saint-Gingolph Suisse.



**SAINT-
GINGOLPH**
Haute-Savoie | Valais